Le Guide du maire 2020 , réalisé par les services de l’ AMF, est un outil dont le premier objectif est de vous informer le plus largement possible et ainsi vous aider dans la prise de décisions.

Se voulant exhaustif, ce guide prend en compte l’actualité législative et réglementaire récente et vous invite, chaque fois que cela peut vous être utile dans l’exercice quotidien de vos responsabilités, à prendre connaissance des notes, guides thématiques, brochures, vidéos, ou sites Internet afin de compléter votre information.

Les informations contenues dans ce guide ont été rédigées quelques jours avant le premier tour des élections municipales et donc avant l’avènement de la crise sanitaire. Afin qu’il vous soit pleinement utile dans la mise oeuvre de vos nouvelles responsabilités, nous y apportons un certain nombre d’éléments complémentaires liés à la gestion de la crise sanitaire.Ce guide modifié en juin 2020, ne cessera d’être actualisé afin de vous accompagner au mieux.

La rubrique « Informations-conseils Covid-19 » et le dossier thématique « mandat communal et intercommunal 2020-2026 » sont sans cesse enrichis au fur et à mesure des productions législatives et réglementaires. Le site Internet de l’AMF sera donc un complément indispensable avec des informations privilégiées, réservées aux adhérents.

Retrouvez l’**intégralité du Guide** en cliquant ici (accès réservé aux adhérents)

Le Guide du président et des élus de l’intercommunalité, également réalisé par les services de l’AMF, est conçu comme un outil destiné à accompagner les élus dès leurs premières décisions et à leur fournir, ainsi qu’à leurs équipes, toutes les informations nécessaires à l’exercice quotidien de leur mandat. Il aborde l’ensemble des aspects institutionnels et financiers mais aussi les différents champs d’intervention des intercommunalités et leurs relations avec leurs communes membres.

L’approche qui est proposée dans ce guide se veut la plus complète possible avec des conseils pratiques, des renvois vers d’autres guides et brochures, ainsi que de nombreuses références aux sites internet vous permettant de compléter votre information, en particulier celui de l’AMF.

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

Les informations contenues dans ce guide sont à jour au 15 juillet 2020. Mais l’actualité législative et règlementaire est en constante évolution, ce qui conduit à une modification fréquente des textes. »

Pour garantir une information parfaitement à jour, le site de l’AMF sera un complément indispensable et nous vous invitons à le consulter régulièrement. Les services de l’AMF vous tiendront informés des mises à jour qui y seront apportées.

Retrouvez l’**intégralité du Guide** en cliquant ici (accès réservé aux adhérents)

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère